

# ASSURANCE GEL DE PRINTEMPS

**VIGNE**  
MILLESIME 2025

## Objet de la garantie

Couvrir les pertes pécuniaires consécutives à un ou plusieurs gels de printemps.

## L'assurance gel de printemps

### Une solution novatrice

- ✓ Assurance à la parcelle ou ensemble de parcelles (pas nécessaire d'assurer toute l'exploitation)
- ✓ Possibilité d'assurer la jeune vigne (vigne qui n'est pas en production)
- ✓ Capital hectare libre (pas de référence au rendement historique)
- ✓ Prise en compte des épisodes successifs de gel
- ✓ Avec ou sans franchise
- ✓ Période assurée : du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai
- ✓ Point météo situé sur ou à proximité immédiate de chacune des parcelles assurées (fournisseur températures : Weenat)
- ✓ Indemnisation rapide (juillet 2025) sans expertise

**Adhésion en ligne avant le 28 février 2025**

[www.assurances-agro-solutions.fr](http://www.assurances-agro-solutions.fr)



Pour toute information, contacter Assurances Agro Solutions :

[contact@assurances-agro-solutions.fr](mailto:contact@assurances-agro-solutions.fr)  
(à privilégier – nous vous rappelons)